

à Saint
Sauveur

Votre Magazine

Janvier 2026 - n°24



05 34 27 31 68
www.ville-saint-sauveur.fr

sommaire

3 - 5 INFOS MUNICIPALES

Edito
Principales délibérations
Inscription liste électorale
Cabinet médical
Nouveaux jeux du parc



6 - 7 INFOS MUNICIPALES

Lancement Jardins d'Orzalis
Implantation mobiliers urbains
4^{eme} édition des rencontres des secrétaires généraux des mairies
Travaux



8 - 9 SÉCURITÉ & CIVISME

Rappel :
Sécurité chien dangereux
Sécurité à la chasse
Opération tranquillité vacances
Numéros d'urgence

10 - 11 INFOS MUNICIPALES

Téléthon 2025



18 INFOS MUNICIPALES

Au revoir le cuivre,
bonjour la fibre !



“Passer le relais”

Chères Saint-Sauvoriennes,
Chers Saint-Sauvoriens,

Après de nombreuses années d'engagement au service de la commune et du territoire, le moment est venu pour moi de me retirer de la vie publique et d'entrer dans une nouvelle étape de ma vie.

Toutes ces années ont été marquées par un travail collectif, par des responsabilités exercées ensemble avec les divers conseils municipaux, dans un contexte qui n'a cessé de se complexifier pour les élus de terrain.

Gouverner localement, aménager, anticiper, protéger les équilibres, répondre aux attentes des habitants a demandé de l'énergie, de la constance et un engagement quotidien que nous avons porté collectivement.

Répondre aux attentes des habitants ne peut toutefois se limiter au présent. L'action publique locale doit aussi anticiper les besoins des populations futures : logements, services, équipements, ressources, cadre de vie. C'est cette responsabilité de long terme qui donne tout son sens à l'engagement communal, même lorsque les décisions sont complexes, parfois mal comprises, mais nécessaires pour préparer l'avenir.

Ce départ suscite des sentiments mitigés de ma part. Un soulagement, naturellement, après un long parcours d'engagement. Mais aussi une vigilance et une inquiétude partagée, tant la période est exigeante pour nos communes. L'expérience, le savoir-faire et le savoir-être sont des ressources précieuses, construites avec le temps, les échanges, les réussites comme les difficultés.

Nous savons que les transitions ne sont jamais neutres. Elles peuvent entraîner une perte de repères, non par manque de compétences ou de volonté, mais parce que l'expérience ne se transmet jamais totalement : elle s'acquiert, se partage, s'enrichit au fil des responsabilités assumées.

Pour autant, notre commune dispose d'atouts solides. Elle peut compter sur des élus engagés, des agents investis, des partenaires présents et des habitants attachés à leur territoire. C'est ensemble que nous avons fait avancer les projets, et c'est ensemble que l'avenir continuera de se construire.

Pour ma part, je quitte mes fonctions sans amertume ni regrets. Je resterai attentif à ce qui se fera, disponible si nécessaire, mais toujours respectueux de celles et ceux qui auront désormais la responsabilité de décider et d'agir.

Je souhaite remercier sincèrement l'ensemble des élus, des agents, des partenaires et des habitants pour la confiance qu'ils m'ont accordée au fil des années. Servir notre commune et notre territoire a été un honneur partagé.

Le temps est venu de passer le relais, avec humilité, lucidité et fidélité à la nouvelle équipe qui saura garder les valeurs qui ont guidé notre engagement commun.

Philippe PETIT,
Maire de SAINT-SAUVEUR,
Président du SCOT Nord Toulousain

12 VIE SCOLAIRE & 15 PÉRISCOLAIRE

École Charles Mouly
ALAE Charles Mouly
École Saint-Guillaume



19 - 23 INTER COMMUNALITÉ

Ateliers collectifs numériques
Collecte déchets verts
Calendrier des collectes 2026
Déchets mal triés
Encombrants 2026

24 INFOS ASSOCIATIVES

Club Ambiance • Les Ours •
Ouvrages & Détente • Erato •
Gym douce • USBSSC • Arezzo •
Graines d'Avenir • Les Gal'Abrials •
Tennis Club • APECHM •

18 INFOS MUNICIPALES

Intramuros
Zoom sur Arnaud Thomas

16 - 17 CCAS

Semaine bleue
Paniers solidaires
Atelier intergénérationnel
Atelier initiation Espagnol
Stage info aidants de l'AFC
Colis de Noël
Aide financière au permis de conduire



30 RETOUR EN IMAGES

Hommage à Mme Amouroux
Etat civil • Agenda
JPO Compagnons du devoir
A table !

32 - 35 INFOS MUNICIPALES

Votre magazine à St-Sauveur
Journal d'information municipale
n°24 - Janvier 2026

Édité par la mairie de Saint-Sauveur
Allée d'Orzalis - 31790 Saint-Sauveur
www.ville-saint-sauveur.fr
05 34 27 31 68
accueil@ville-saint-sauveur.fr

Direction de la publication :
Philippe PETIT
Responsable de la publication :
Marina Daillut
Conception graphique & mise en page :
2 vous à moi création
Rédaction :
Commission communication
© photos :
Mairie de Saint-Sauveur
Freepik
Impression :
Sprint à Bruguières



PRINCIPALES DELIBÉRATIONS

DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2025

SEPTEMBRE

- 1 Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des suggestions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
- 2 Création d'un emploi non permanent au service de restauration pour accroissement temporaire d'activité.
- 3 Approbation des statuts et adhésion à la mission « Développement des services et usages numériques » (Mission SUN) du Syndicat Mixte Haute-Garonne Numérique.

OCTOBRE

- 4 Renouvellement de l'assurance statutaire 2026/2029
- 5 Approbation du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes du Frontonnais (PLH).
- 6 Syndicat Départemental d'Energie de Haute Garonne (SDEHG) : Fourniture et pose d'une prise guirlande.

DÉCEMBRE

- 7 Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- 8 Approbation du Schéma de Gestion des Eaux Pluviales.
- 9 Approbation du projet de Zone Agricole Protégée.
- 10 Candidature de la commune à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) projet COL3NATUR – renaturalisation des cours d'école et chemins scolaires.
- 11 Renouvellement du PEDT/PLAN MERCREDI.
- 12 Convention d'objectifs Accueil de Loisirs Sans Hébergement Saint-Sauveur/Vacquiers.
- 13 Décision Modificative n°1 – Budget Principal.
- 14 Création d'emploi permanent de catégorie C.



INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Cette démarche vous permet de vous inscrire sur les listes électorales. Elle vous permet également de signaler votre changement d'adresse postale en cas de déménagement.

LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS AVANT UN SCRUTIN :

PRINCIPE : jusqu'au 6^{ème} vendredi qui précède un scrutin et jusqu'au 6^{ème} mercredi en ligne.

Soit pour les prochaines échéances (élections municipales les 15 et 22 mars 2026) :

6 février 2026 :

Date limite pour l'inscription en mairie ([le 4 février en ligne](#)) sur les listes électorales pour pouvoir voter aux municipales.

5 mars 2026 :

Date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter au scrutin municipal, pour les cas particuliers (déménagement récent, jeune n'ayant pas fait le recensement citoyen etc...)

QUI ???

Tout citoyen français ou européen âgé d'au moins 18 ans peut demander son inscription sur les listes électorales de la commune dans laquelle il est domicilié.

INSCRIPTION D'OFFICE

Sont inscrits d'office sur la liste électorale :

- Les personnes qui ont acquis la nationalité française (une inscription d'office est prévue depuis 2019)
- Les jeunes qui ont procédé à leur recensement citoyen à 16 ans bénéficient d'une inscription d'office lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

Attention : en cas de changement d'adresse du jeune depuis son recensement citoyen, celui-ci doit accomplir la démarche d'inscription volontaire détaillée ci-dessus.



Ans les événements qui ont marqué 2025, nous avons vécu avec respect et émotion le départ de notre médecin, le Docteur **Bernard PEYROULET** lequel, selon l'expression habituelle, a « fait valoir ses droits à la retraite » depuis le mois d'octobre. Une retraite bienvenue après une carrière complète et bien remplie entièrement consacrée au service des Saint-Salvadoriens.

Enfin, il va pouvoir s'adonner pleinement à ses passions. Fan de cyclisme, de rugby, de voyages et de randonnées, il y ajoute un vrai talent de photographe soucieux de la prise de vue choisie, instantanée ou particulièrement attendue avec la patience nécessaire pour saisir l'instant de la macro-photo. Nous lui souhaitons des moments passionnants à vivre dans cette deuxième étape de vie en famille, entre amis et dans la nature qu'il aime.

Au nom de tous les Saint-Salvadoriens,
merci Docteur !

Son départ ne laisse pas pour autant un cabinet vide.



Un départ suivi de deux arrivées.

Les Docteurs **Laure ESPARBES** et **Tania MAGNANI** se consacrent maintenant à la santé de notre population.

Installées dans la foulée dans un cabinet relooké, les nombreux premiers patients ont déjà pu apprécier leurs compétences, leur investissement et leur dévouement.



Un cabinet médical avec trois médecins et une secrétaire associée font de Saint-Sauveur l'un des villages alentours les mieux dotés en services médicaux.

Souhaitons à Laure et Tania une bienvenue chaleureuse et une longue carrière auprès de nous.

Merci.

DE NOUVEAUX JEUX AU PARC, PROPOSÉS PAR LES ENFANTS DE L'ALAE !



La commune poursuit l'aménagement de la plaine de jeux au centre du village, en collaboration avec les enfants de l'ALAE.

Deux jeux pour enfants, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, seront installés prochainement entre le skate parc et le city stade. Après une réflexion menée avec l'aide de l'équipe de l'ALAE, ce sont les enfants eux-mêmes qui ont choisi le type de jeux qu'ils souhaitaient.

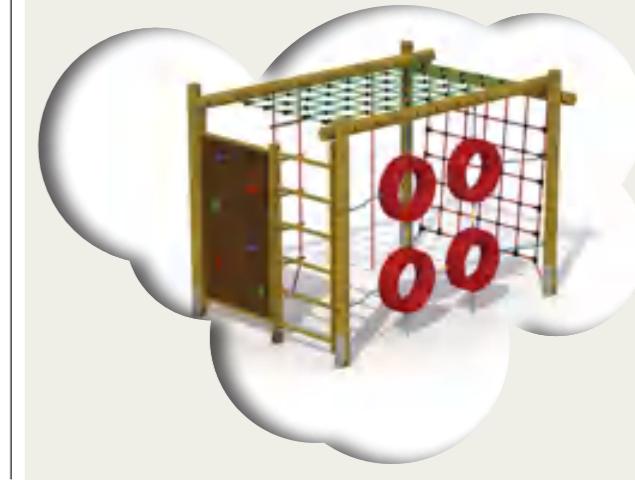
Dans leur présentation aux élus, les enfants ont écrit ceci à Monsieur le Maire :
« On peut dire à Monsieur le Maire qu'on veut les deux car il y en a un aussi pour les fauteuils roulants, faut penser à tout le monde ! »

Vœu exaucé par l'équipe municipale !

Ainsi, le tourniquet accessible PMR sera dédié à la tranche d'âge des 3-12 ans et le jeu à grimper aux 6-12 ans.

Les travaux sont programmés dans le premier trimestre 2026 et les jeux seront ouverts au public avant le printemps.

Ces jeux viennent ainsi compléter l'offre existante, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.



LANCÉMENT DU JARDIN D'ORZALIS (JARDINS PARTAGÉS) DE SAINT-SAUVEUR

Dans le cadre d'une convention de mise à disposition, la commune de SAINT-SAUVEUR a confié la mise en œuvre de Jardins Partagés à l'association Graines d'Avenir.

Ainsi, une parcelle d'environ 12 300 m², située impasse du Joug, servira prochainement à la pratique du jardinage partagé, pour les habitants de Saint-Sauveur qui le souhaitent.

L'Association Graines d'Avenir pourra aussi organiser sur le site, les activités générées par des jardins partagés, sur la base d'un fonctionnement participatif.

Un Jardin Partagé qu'est-ce ?

C'est un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement, qui participe au maintien de la biodiversité et à la diffusion des connaissances sur ce milieu. C'est un lieu de vie ouvert, convivial, propice aux rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Il contribue à valoriser les ressources locales en tissant des relations avec d'autres structures communales et extra communales.

Un jardin partagé favorise la participation des usagers à l'animation collective et à la gestion du site (échanges de pratiques, plantations, fêtes, événements culturels...)

Concernant les investissements et les travaux, la commune a d'ores et déjà commencé l'aménagement du site. Aujourd'hui, deux puits ont été forés et ils seront dotés de pompes manuelles. En fonction des besoins, un troisième puit pourrait être créé.

De plus, la commune a récupéré un bâtiment modulaire dont elle disposait par ailleurs et l'a installé sur le site. Cet espace servira de local rangement et il sera aménagé par les adhérents de l'association.

Deux cabanons en bois seront également installés dans le courant du 1er trimestre 2026 et un accès carrossable sera créé pour accéder jusqu'à la parcelle, pour le confort des futurs jardiniers.

A VOS AGENDA !

La date de lancement
du "Jardin d'Orzalis"

Le samedi 21 février 2026
à 11h sur site
(Inauguration du site et festivités diverses)

Pour tout renseignement :
grainesdavenir.stsauveur@gmail.com

IMPLANTATION DE MOBILIERS URBAINS DE COMMUNICATION :



La commune de Saint-Sauveur développe la communication auprès de ses administrés !

La **VILLE DE SAINT SAUVEUR** a porté à la connaissance du public, par avis de publicité en date du 5 juin 2025, la manifestation d'intérêt spontanée de la société ATTRIA, qui s'est proposée d'occuper le domaine public de la Commune de SAINT-SAUVRE en vue d'y développer une activité de communication extérieure.

C'est en ce sens que la société ATTRIA a obtenu l'autorisation de la commune, pour planter des panneaux de communication de 2m² sur le domaine public. Une convention d'occupation du domaine public pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains, a été signée entre la commune et la société ATTRIA.

Ainsi 7 emplacements ont été retenus sur l'ensemble de la commune. Le choix des emplacements a été défini en collaboration entre la société ATTRIA et la commune de Saint-Sauveur.

Chaque panneau dispose de deux faces, une dédiée à des informations commerciales et une autre dédiée à des informations institutionnelles au bénéfice de la Commune. Il est à noter que les deux faces du panneau implanté au niveau du Groupe scolaire Charles MOULY, sont dédiées uniquement aux informations communales.

La prestation est totalement gratuite pour la commune puisque la société ATTRIA se rémunère sur la commercialisation de l'une des deux faces des panneaux. De plus, c'est la société ATTRIA qui a pris en charge le coût des aménagements et elle verse une redevance au Conseil Départemental pour les panneaux implantés aux bords des routes départementales.

La prestation d'ATTRIA comprend également, au profit de la collectivité :

- L'impression et la pose d'affiches au format des mobiliers d'information 2m². 12 campagnes d'affichages par an sont offertes durant toute la durée du contrat.

- La création, l'impression et la pose d'un plan de ville, au format 2m². Cette prestation est également gratuite pour la commune et cette dernière peut demander la réactualisation du plan tous les trois ans.

L'installation de ces panneaux vient ainsi renforcer les outils de communication déjà existants de la commune, comme Intramuros, Facebook ou encore le site internet.

4ÈME EDITION DES RENCONTRES DES SECRETAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE



Retour sur la rencontre des secrétaires généraux de mairie à Saint-Sauveur – 27 novembre 2025

Le réseau Secrétaire Général De Mairie 31 s'inscrit comme une réponse concrète aux enjeux majeurs de fidélisation, d'accompagnement et de recrutement d'un métier essentiel au bon fonctionnement des collectivités.

Cette journée d'échanges, organisée en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et placée sous le signe de la convivialité, s'intègre pleinement dans une stratégie globale visant à :

- 1 • Soutenir l'action quotidienne des secrétaires de mairie
- 2 • Équiper et outiller les professionnels
- 3 • Fidéliser et développer un vivier de stagiaires formés

Le temps fort de cette rencontre a été l'intervention de Monsieur Jean-Charles Pidou, Directeur Général des Services de la mairie de Saint-Sauveur, qui a animé avec expertise et pédagogie une session consacrée à la gestion de la fin de mandat, à l'élection et à l'installation d'un nouveau conseil municipal. Son retour d'expérience et la qualité de ses échanges ont été particulièrement appréciés par les participants.

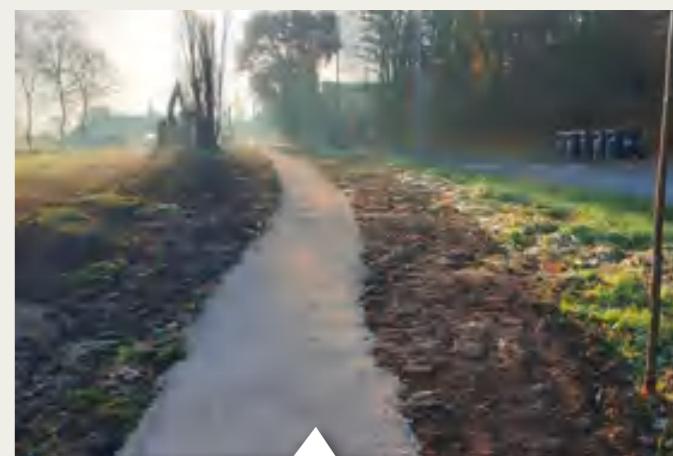
La journée s'est également enrichie d'une intervention de Sébastien Corbière, archiviste aux Archives départementales de la Haute-Garonne, autour de la gestion des archives en fin de mandat.

Après une première rencontre ayant réuni 77 participants à Villeneuve-de-Rivière, ce sont 68 participants qui ont pris part à cette seconde édition à Saint-Sauveur, témoignant de l'intérêt et de la dynamique du réseau.

Un grand merci à l'ensemble des participants pour la richesse des échanges, ainsi qu'à la mairie de Saint-Sauveur et tout particulièrement à Monsieur Jean-Charles Pidou pour son engagement, la qualité de son intervention et l'accueil chaleureux réservé à cette journée.



Travaux...



Réalisation d'un cheminement piéton du parking de la mairie chemin de Gleyzes, au parking de l'école Saint-Guillaume



Aménagement végétal du complexe sportif, avec l'aide des chantiers d'insertion de la Communauté de Communes du Frontonnais.



RAPPEL...

LES CHIENS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DANGEREUX

On dit de lui qu'il est le meilleur ami de l'homme, pourtant le chien peut parfois être à l'origine d'accidents graves.

Un certain nombre de mesures prévues par la législation en vigueur vise à protéger les individus contre les chiens susceptibles d'être dangereux et à prévenir ces risques.

LA CATÉGORISATION DES CHIENS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DANGEREUX

La classification des chiens susceptibles d'être dangereux est donnée par l'article 211-12 du Code Rural. Les types de chiens susceptibles d'être dangereux faisant l'objet des mesures spécifiques sont répartis en deux catégories :

- première catégorie : les chiens d'attaque ;
- deuxième catégorie : les chiens de garde et de défense.

La description des chiens concernés est donnée dans l'arrêté du 27 avril 1999.

LES CHIENS DE PREMIÈRE CATÉGORIE OU CHIENS D'ATTACHE :

Les chiens de première catégorie ou « chiens d'attaque » sont les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens :

- de race American Staffordshire terrier, communément appelés « pit-bulls ».
- de race mastiff, communément appelés « boerbulls ».
- de race « tosa »

LES RESTRICTIONS DE DÉTENTION

La détention des chiens de première catégorie ou chiens d'attaque est interdite :

- aux mineurs,
- aux majeurs sous tutelle (sauf autorisation du juge),
- aux personnes condamnées pour crime ou violence et inscrites au bulletin n°2,
- aux personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée au vu du danger qu'il représentait pour les personnes ou les animaux domestiques.

L'acquisition, la cession à titre gratuit ou onéreux, l'importation et l'introduction de chiens de première catégorie sur le territoire français sont interdites.

LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION

L'accès aux transports en commun, aux lieux publics et les locaux ouverts au public, en dehors de la voie publique est interdit, tout comme leur voyage en avion.

Il leur est également interdit de demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs.

Dans tous les cas ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

LES OBLIGATIONS

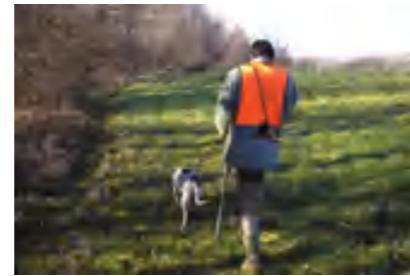
La loi impose aux chiens de cette catégorie qu'ils soient déclarés en mairie de la commune où réside le propriétaire du chien et que soient justifiées :

- leur identification
- leur vaccination antirabique en cours de validité (et renouvelée régulièrement)
- leur stérilisation attestée par un certificat vétérinaire
- l'assurance de responsabilité civile du détenteur pour les dommages causés aux tiers par l'animal

Depuis le 1er janvier 2010, toute personne ayant acquis un chien d'attaque doit détenir un permis de détention dont la délivrance est conditionnée à la présentation d'une attestation d'aptitude du détenteur et d'une évaluation comportementale du chien auxquelles s'ajoutent les justificatifs précédemment cités.



LA SÉCURITÉ À LA CHASSE



La sécurité à la chasse des chasseurs et des non-chasseurs est la priorité de tous et de chacun à la fois, à travers son comportement, que l'on se situe dans le Nord comme dans le Sud de la France.

Néanmoins, les paysages très variés de nos régions françaises ainsi que les très nombreux modes de chasse praticables d'un bout à l'autre de la France ne permettent pas de réglementer la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs à l'échelle nationale.

Seul chaque département peut définir un cadre légal permettant une pratique de la chasse en toute sécurité. Ces dispositions figurent dans le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.

RÈGLES DE SÉCURITÉ INSCRITES DANS LE SDGC 31

Rappel des consignes de sécurité à observer telles qu'elles sont définies par l'arrêté préfectoral du 6/12/1982

Il est interdit de faire usage des armes à feu sur les routes et chemins publics, ainsi que sur les voies ferrées ou dans les emprises ou enclos dépendant des chemins de fer.

Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil d'une de ces routes, chemins ou voies ferrées de tirer dans cette direction ou au-dessus. Il est également interdit de tirer en direction des lignes de transport électrique ou de leurs supports.

Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, lieux de réunions publiques en général, et habitations particulières ainsi que des bâtiments et constructions dépendant des aéroports de tirer en leur direction.

RAPPEL...

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Afin de limiter les risques de cambriolage ou les « visites indésirables », des rondes de surveillance sont mises en place par la gendarmerie de Saint-Jory et/ou la Police Municipale de Saint-Sauveur.

Signalez votre absence à la gendarmerie de Saint-Jory. Des patrouilles de surveillance seront effectuées de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour cela, remplissez le formulaire « Opération Tranquillité Vacances » et signalez-vous en gendarmerie :

116 - 117
MON NOUVEAU NUMÉRO
DE MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

DANS QUEL CAS COMPOSER LE 116-117 ?

Lorsque le cabinet de mon médecin est fermé :

- ➔ j'ai besoin d'un conseil ou d'un avis médical ;
- ➔ j'ai un doute sur mon état de santé et je souhaite être orienté vers la solution médicale la plus adaptée ;
- ➔ j'ai des symptômes qui me semblent nécessiter une consultation médicale ou une visite à domicile.

EN CAS D'URGENCE VITALE, JE COMPOSE LE 15

15 SAMU	17 POLICE SECOURS	18 SAPEURS-POMPIERS
112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	119 NUMÉRO D'URGENCE POUR L'ENFANCE EN DANGER
3018 CIBER HARCELEMENT	3019 FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE	3977 PERSONNES AGEES OU EN SITUATION DE HANDICAP

ACCIDENTS DOMESTIQUES, DANGER

Près de 20 000 personnes perdent la vie chaque année en France à cause d'un accident domestique. Ce chiffre est deux à trois fois plus important que celui des accidents de la route. Les plus exposés sont les personnes âgées et les enfants.

En France, plusieurs numéros d'urgence sont disponibles pour répondre à diverses situations critiques. Ces numéros sont gratuits et accessibles depuis n'importe quel téléphone, fixe ou mobile, 24h/24 et 7j/7. Ils permettent de contacter directement les services appropriés pour chaque situation.

AFMTELETHON

INNOVER POUR GUÉRIR



5-6
DECEMBRE
2025

Retour sur le Téléthon à Saint-Sauveur



La commune s'est une nouvelle fois mobilisée pour le Téléthon avec deux journées d'animations chaleureuses et solidaires.

Le vendredi soir, l'association Arezzo a ouvert le week-end en organisant un concert très apprécié, réunissant les ateliers Pop-Rock des élèves ainsi que les groupes BE.COME et Second Run. Une buvette et une vente de crêpes à l'initiative des parents d'élèves de l'Ecole Charles Mouly, accompagnaient cette soirée musicale.

Le samedi, de nombreuses animations ont rythmé la journée à la salle des fêtes : marche solidaire par le Club Ambiance, stands créatifs par l'association Loisirs Créatifs, atelier confection végétale des Graines d'Avenir, crêpes par les

parents d'élèves de l'Ecole Charles Mouly, sans oublier un atelier maquillage dédié aux enfants. Les camions, venus en grand nombre, ont attiré petits et grands tout au long de la journée. Le repas du midi, préparé par Georges et Maïté et servi par le Comité des Fêtes, a rassemblé habitants et bénévoles dans une ambiance conviviale.

Moment fort de l'après-midi, les pompiers sont venus prêter main-forte lors du tir à la corde, pour le plus grand plaisir du public.

L'ensemble de ces actions s'est déroulé sous la coordination de François Rivière, référent Téléthon de la commune, que nous remercions chaleureusement ainsi que tous les bénévoles mobilisés.

Grâce à cette belle participation, Saint-Sauveur a une nouvelle fois démontré son engagement pour cette cause essentielle.



Ensemble, on est plus forts !

5075.42 €

Collectés pour le Téléthon 2025

École Charles Mouly

Equipe enseignante 2025/2026



Au 1^{er} plan de gauche à droite :

Mme Vie-André(MS-GS), Mme Danglade (CE2/CM1), Mme Reghenaz (PS/MS),
Mme Coscujuela (CP/CE1), Mme Fleury (PS/MS), Mme Pic (CP/CE2)

Au 2nd plan de gauche à droite :

Mme Vinet (CE1/CE2), Mme Dejean (CM1/CM2), Mme Landais (CM1/CM2),
Mme Pelizza (GS le lundi et mardi), Mme Cornuet (directrice et GS le jeudi et vendredi)
Mme Durand (absente sur la photo) complète le mi-temps de Mme Landais.

Pommes Pommes Pommes...

Sortie à la ferme de Pellausy à Villemur-sur-Tarn

Mardi 30 septembre, toutes les classes de maternelle ont fait une sortie à la ferme de Pellausy à Villemur sur Tarn.

Les élèves ont découvert différentes variétés de pommes. De retour en classe, ils ont fait diverses activités en rapport avec les pommes et ont, naturellement, préparé de bons gâteaux, de la compote et du jus pour leur plus grand plaisir !



Course solidaire en faveur du téléthon.



Vendredi 17 octobre, sous un soleil radieux, tous les élèves de l'école Charles Mouly ont participé à la course solidaire en faveur du téléthon.

ALAE CHARLES MOULY, une rentrée dans la bonne humeur

L'équipe d'animation fait le show !

Présentation de l'équipe en haut de gauche à droite :

Sylvie Auvolat, Célia Guitard, Christine Frayssinet (ATSEM), Estelle Rivière (ATSEM), Valérie Joussein (TSEM), Agnès Contreras, Marie Subra, Anne-Sophie Antic (AVL), Joanna Lantoine, Sandrine Fillon, Maurin Vidal, Karine Ramin (ATSEM), Aurélie Bono (Adjointe de direction), Emilie Guilhabeau (AVL), Marjorie Brassat, Magali Mendez (Directrice), Patricia Moncalero, Aurore Hudelle, Eva Donat.



Cette année, l'équipe d'animation a présenté ses projets sous forme de forum auprès des enfants. Au programme, ateliers scientifiques, théâtre et marionnettes, laine et tricotin, jeux sportifs, maquettes et constructions, découverte des arts, initiation au podcast... de quoi ravir petits et grands.

Un ALAE toujours engagé !

A l'occasion de la sensibilisation « Octobre Rose » les enfants de l'ALAE ont décoré les vitrines de notre commune.

L'ALAE propose une récolte de jouets au profit du Secours Populaire.

Les enfants planteront 6 arbres pour le Téléthon.

Une année qui s'annonce riche de projets et de découvertes...

École Saint-Guillaume

Nos assiettes magiques de couleurs ! Quand l'art entre en classe !



Dans notre classe de CP/CE1, nous travaillons cette année sur un grand projet autour de l'art.

Lors d'une séance d'arts plastiques, nous avons découvert comment créer les couleurs secondaires à partir des couleurs primaires.

Pour cela, nous avons versé un peu de peinture dans une petite assiette en carton, par exemple du bleu et du jaune. Nous avons ensuite déposé un trombone dans la peinture et placé un aimant sous l'assiette. En déplaçant l'aimant, le trombone bougeait et les couleurs se mélangeaient toutes seules!

C'était magique de voir apparaître le vert, l'orange ou le violet.

Mais cette activité n'était pas seulement artistique : elle nous a aussi permis de réaliser une petite expérience scientifique et technique, en observant comment un aimant peut attirer le métal et faire bouger le trombone. Entre découvertes, rires et curiosité, nous avons appris en nous amusant.

Une expérience colorée et pleine de surprises que nous n'oublierons pas !

Et qui sait... peut-être verrons-nous naître, parmi nous, de futurs artistes et plein de petits Van Gogh !



L'art Préhistorique Le premier art



Pour clore cette première période, les élèves de CM1 de l'école Saint-Guillaume à Saint-Sauveur ont réalisé une grande fresque collective inspirée des peintures pariétales.

Après avoir exploré la vie au Paléolithique et découvert les premiers artistes de l'histoire, ils se sont essayés à l'art préhistorique : silhouettes d'animaux, empreintes de mains et pigments naturels ont pris vie sur les murs de la classe.

Ce projet mêlant histoire et arts visuels s'inscrit dans le thème de l'année « Les artistes » et a permis aux élèves de devenir, à leur tour, créateurs du « premier art ».



La rentrée des maternelles Sous le soleil



C'est sous un soleil radieux que les 51 élèves de maternelle de l'école Saint Guillaume ont fait leur rentrée.

Les petites sections ont pu profiter de l'accueil des plus grands et des moyens, un avantage en classe de cycle où tous cohabitent.

**Il fait bon grandir ensemble et profiter de la nature.
On vous y attend !**

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.....

La piscine 1, 2, 3 plongez !

L'activité piscine est reconduite cette année au sein de l'école Saint-Guillaume, du CE2 au CM2, grâce à la participation financière de l'APEL et à l'implication des parents d'élèves qui ont activement pris part à l'activité.

Quelle joie éclaire les visages des CE2 et des CM1 : dès la seconde semaine d'école, les voici dans l'eau. Nos cinquante élèves, répartis en 5 groupes, enchaînent les exercices dans le respect du rythme de chacun.

Ils expérimentent différentes façons d'entrer dans l'eau : sauts vers l'avant, chutes, sauts en arrière. Certains découvrent le plongeoir, d'autres apprivoisent leur appréhension.

Exercices de flottaison, chasse au trésor et jeux divers permettent à chaque enfant de progresser à vue d'œil.

Quelle fierté d'être applaudis lorsqu'on réussit un exercice d'immersion après 3 semaines de travail !

Maintenant il faut laisser la place aux CM2 qui passeront l'attestation de savoir nager au terme des entraînements.



LE CCAS EST LA SOLIDARITÉ PRÈS DE CHEZ VOUS, POUR VOUS. QUELQUES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES.

Point n'est besoin de présenter le Centre Communal d'Action Sociale. C'est un bureau de proximité où Mme Lantoine Joanna accueille les habitants de la commune ayant besoin d'un accompagnement ponctuel ou durable. Les renseignements peuvent être aussi divers qu'il y a de situations différentes :

Aide dans vos démarches, notamment demande de logement social, des renseignements sur l'APA, le CCAS s'efforce de répondre à l'ensemble des demandes.

Les Conseils d'Administration du CCAS se tiennent de façon régulière, les membres du Conseil d'Administration analysent les situations et donnent leur avis.



Joanna
LANTOINE

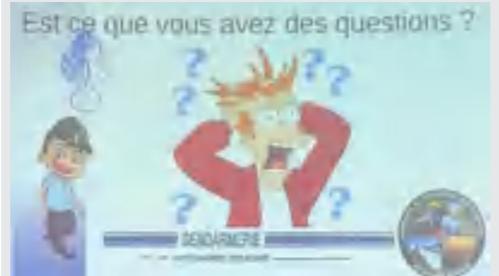
Assure le lien de proximité avec les personnes ayant besoin d'un accompagnement ponctuel ou durable dans leurs démarches liées à un handicap ou des difficultés financières.

Elle vous accueille
SUR RENDEZ-VOUS
les mardis et jeudis.

En cas d'urgence en dehors de ces créneaux, contactez l'accueil de la mairie :

05 34 27 31 68
accueil@ville-saint-sauveur.fr

SEMAINE BLEUE



Est ce que vous avez des questions ?
Il a abordé des questions sécuritaires en matière de cambriolage ou de vols à l'arraché. L'intervention s'est poursuivie avec un volet sur la sécurité routière.

Pour clôturer la matinée, les participants ont pu échanger avec le gendarme.



LES PANIERS SOLIDAIRES

Le 2 septembre après-midi les bénéficiaires des paniers solidaires ont participé à une distribution animée : au programme réalisation et dégustation de pancake au légumes, pesto de tomates et frites croquantes de légumes sous la houlette des animatrices de Cocagne aliment'erre.

Pour le côté sucré, les animatrices de Cocagne avaient préparé un gâteau original et apprécié de pois chiches.

Afin de parfaire leurs connaissances alimentaires, les participants ont pu s'affronter dans un « questions pour un champion » spécial légumes.



ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL



Le mercredi 15 octobre après-midi au complexe associatif enfants et adultes ont pu jouer ensemble sur le thème de l'alimentation.

Les animateurs de Cocagne aliment'erre sont intervenus en partenariat avec le CCAS et l'ALAE, auprès des enfants de l'ALAE et des personnes âgées pour leur faire connaître les légumes de façon ludique.

Ces jeux ont été suivis d'un goûter à l'extérieur très apprécié.



ATELIER INITIATION à l'Espagnol



Rapprochez vous du CCAS pour plus de renseignements
05 34 27 31 68

Maria del Carmen reconduit sur l'année scolaire 2025/2026 l'atelier d'initiation à l'espagnol. Il a lieu le mercredi après-midi de 15h45 à 17h au complexe associatif dans un climat d'échange et de partage.



STAGE INFO AIDANT DE L'AFC

Le 06 novembre au 04 décembre l'Association Familiale Intercantonale (AFC) est intervenue en mairie le jeudi de 13h30 à 17h30 pour le stage info aidants à destination des aidants non professionnels qui s'occupent de leurs proches atteints de maladie neurodégénérative.

Il est animé par des professionnels tels que médecins psychologues ou encore auxiliaires de vie.

Ce stage constitue une mine d'informations et de conseils pratiques répertoriés dans un classeur (avec lequel les participants repartent) totalement gratuit.



COLIS DE NOËL

With the winter season, the Christmas gift baskets are back ! This year the members of the Council of Administration distributed 24 gift baskets.

Ces colis, which are a meal for a party, were composed of savory and sweet snacks.

The colis also contain a small gift made by the children of the ALAE Charles Mouly, very awaited by the beneficiaries.

AIDE FINANCIÈRE AU PERMIS DE CONDUIRE

This year financial help was requested by a young girl from the commune who wanted to pass her driving license so as to more easily fit into active life. After having performed her voluntary interest collective mission, she registered in a local driving school.

She thus managed to benefit from the first lessons of code and we wish her good luck for the future.

AU REVOIR LE CUIVRE BONJOUR LA FIBRE !

Dans vos communes, les services sur le réseau cuivre (téléphone fixe, ADSL) seront arrêtés en mai 2028, il est temps de passer à la fibre optique !

Le réseau cuivre (téléphone/ADSL) va fermer : place à la fibre optique !

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Haut-Garonnais dans leurs communications. D'abord avec le téléphone, puis avec internet, via l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par le réseau de fibre optique, moins sensible aux aléas météorologiques et au vieillissement, moins consommatrice d'énergie et plus performante techniquement.

Ce que je dois faire pour avoir la fibre :

- Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (RTC) et/ou à internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de celui de votre choix afin de souscrire à un abonnement similaire sur une ligne fibre ou une autre technologie pertinente.

- Si vous disposez déjà d'un abonnement en fibre optique, vous n'êtes pas concerné.

Le calendrier

En janvier 2026

Fermeture commerciale

A cette date, plus aucune offre commerciale sur support cuivre ne sera disponible. Plus aucun client ne pourra s'abonner sur ce réseau ni changer d'opérateur.

En mai 2028

Fermeture technique

A cette date, les services sur réseau cuivre seront définitivement arrêtés. Plus aucun client ne pourra utiliser ce service.

Pour engager votre passage à la fibre optique, contactez, dès aujourd'hui, l'opérateur de votre choix pour vous abonner à une ligne fibre et demander la conservation de votre numéro de téléphone.

www.hautegaronnenumerique.fr



Pour contacter les services de la CCF

Communauté de Communes du Frontonnais
3 rue du Vigé
CS 20053 - 31620 Bouloc

Accueil téléphonique 05 61 82 13 32

<http://www.cc-dufrontonnais.fr>

contact@cc-dufrontonnais.fr

PARTICIPATION – 1^{ER} SEMESTRE 2025

Service Numérique Saint-Sauveur
Public : 60 ans et plus
Types d'accompagnement : collectif, suivi individuel, téléphone



Laurie Selve

Une conseillère numérique à votre service !



Permanence Saint-Sauveur :

- Mardi de 9h à 12h
Au 1^{er} étage de la Mairie de Saint-Sauveur
- Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Château de Capdeville
140 allée du Château
316250 Fronton

Contact

06 75 41 89 15
laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr

Mars : 8 participants
3 en collectif - 3 en suivi individuel
2 en ponctuel

Avril : 7 participants
5 en collectif - 2 en suivi individuel

Mai : 5 participants
3 en collectif - 2 en suivi individuel

Juin : 2 participants
1 en suivi individuel - 1 par téléphone

ATELIERS COLLECTIFS NUMÉRIQUES

Ateliers 2025 / 2026 | Mairie de Saint-Sauveur

Tout public - Sur inscription

10H30 - 12H

06
Janv.

- Les mots de passe sécurisés

Objectif : Sensibiliser à l'importance d'avoir un mot de passe sécurisé et disposer de certaines astuces pour en créer un.



03
Févr.

- Découvrir l'application Intramuros

Objectif : Découvrir les différentes fonctionnalités de l'application afin d'être informé et participer à la vie locale



10
Mars

- Sobriété numérique / Nettoyage de la boîte mails

Objectif : Découvrir quelques informations sur la sobriété numérique et trier sa boîte mails en suivant quelques astuces



07
Avril

- Découvrir France Connect

Objectif : Se connecter à des services en ligne grâce à France Connect



05
Mai

- Découvrir des applications utiles "spécial balade"

Objectif : Découvrir des applications utiles pour faire des découvertes lors de balades (plantes, oiseaux...)



INFOS / INSCRIPTIONS

à l'adresse : 06 75 41 89 15 laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr





Collecte des DÉCHETS VERTS 2026

La collecte des déchets verts est effectuée par la Communauté de Communes du Frontonnais.

Celle-ci a décidé de prolonger le service cette année sur notre commune.

La collecte s'effectue **le premier mercredi de chaque mois entre mars et novembre**.

Vous pouvez déposer 10 sacs maximum homologués, ouverts, ou jusqu'à 10 fagots d'un mètre de long.

Vous avez la possibilité de vous inscrire à l'année ou aux dates souhaitées, soit directement auprès du secrétariat de la mairie

ou via le formulaire en ligne.

**L'inscription annuelle doit être renouvelée chaque année.
Seuls les administrés inscrits seront collectés.**

Attention : les inscriptions sont prises en compte jusqu'au **vendredi midi** précédent la collecte !

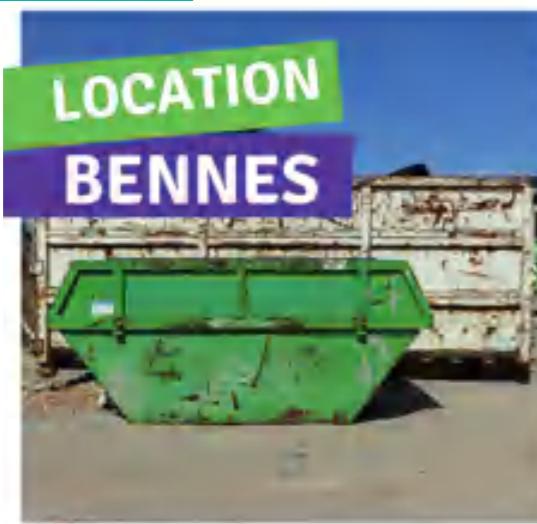
La distribution des sacs se fait uniquement pour les personnes **inscrites de manière récurrente et ayant une collecte effective**.

Vous pouvez retrouver le règlement sur le site de la commune dans la rubrique environnement.

DATES DE COLLECTES 2026

- Mercredi 04/03/2026
- Mercredi 01/04/2026
- Mercredi 06/05/2026
- Mercredi 03/06/2026
- Pas de collecte juillet et Août
 - Mercredi 02/09/2026
 - Mercredi 07/10/2026
 - Mercredi 04/11/2026

MAIS AUSSI ...



A DÉCOUPER ET À CONSERVER

Calendrier de collecte 2026

COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Date du report de la collecte suite à un jour férié.

Passage tous les lundis

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
5	2	2	7	4	1	6	3	7	5	2	7
12	9	9	13	11	8	13	10	14	12	9	14
19	16	16	20	18	15	20	17	21	19	16	21
26	23	23	27	25	22	27	24	28	26	23	28
			30		29		31				30

TRI SÉLECTIF COLLECTE

Passage tous les vendredis des semaines impaires

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	June	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2	13	13	10	7	5	3	14	11	9	6	4
16	27	27	24	22	19	17	28	25	23	20	18
30					31						31

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS BACS SUR LE DOMAINE PUBLIC LA VEILLE DE LA COLLECTE.

Déchets mal triés... poubelles non collectées

A compter du 2 novembre 2024, dans un souci de pédagogie et de sensibilisation, les agents de collecte vont apposer un ruban adhésif sur tout bac (*ordures ménagères ou tri*) qui comporte des déchets non acceptés ou des consignes de tri non respectées.

BAC REFUSÉ DÉCHETS NON CONFORMES

Merci de consulter le mémo-tri sur notre site internet ou d'appeler le service Environnement au 05 62 79 15 30.



Un ruban adhésif indique que votre bac contient des erreurs de tri. Que faire si cela vous arrive ?

C'est à vous de corriger l'erreur : déposer la bouteille de verre au conteneur le plus proche, retirer le sac poubelle du bac jaune pour le mettre dans le bac grenat... Une fois conforme, votre bac sera vidé à la prochaine collecte !

Le saviez-vous ? Une poubelle bien triée, c'est une dépense évitée ! Alors, soyons tous vigilants sur la qualité des déchets déposés dans nos bacs.



SCANNEZ POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES DE TRI



Un doute ? Contactez-nous au 05 62 79 15 30.



BAC JAUNE : ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES

Présence en grande quantité de cartons autour du bac (ils doivent être amenés en déchetterie)

Présence de sacs (les emballages doivent être déposés en vrac, vides de tout contenu et non imbriqués)

Présence de verre (les pots, bocaux et bouteilles doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet)



BAC GRENAT : ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES

Présence déchets verts

Présence de sacs de ciment, placoplâtre

Présence d'huile (alimentaire, vidange)

Présence de déchets dangereux (piles, lampes, néons...)

DATES COLLECTE 2026

18 MARS

10 JUIN

09 SEPT.

09 DEC.

Inscription obligatoire 8 jours avant les dates de collecte en retournant le formulaire de demande d'inscription, disponible sur le site où à l'accueil de la mairie :

par mail :
environnement@cc-frontonnais.fr

par courrier : au Pôle Environnement
3 rue du Vigé - CS20056 - 31620 Bouloc

Un service de collecte trimestrielle gratuit, sur réservation (formulaire de demande d'inscription disponible sur notre site internet www.cc-dufrontonnais.fr), destiné aux habitants du territoire !



OBJETS ACCEPTÉS

Les encombrants dont le poids et le volume ne permettent pas d'être transportés en véhicule de tourisme. Les objets acceptés sont définis lors de la demande.

Exemple : meubles (canapé, buffet, etc...), literies (sommier, matelas, etc...), autres mobiliers...



OBJETS REFUSÉS

- Les DEEE - Déchets Equipement Electriques et Electroniques (réfrigérateur, four, télévision, machine à laver...) : à déposer en déchetterie ou à remettre dans les points de vente.

- Les textiles et vêtements : à déposer dans les bornes « relais ».

- Les déchets verts : à déposer en déchetterie

- Les inertes (gravats, déblais, lavabos, bac de douche...) : à déposer en déchetterie

- Les pots de peintures, huiles ménagères et de vidange, batteries : à déposer en déchetterie

- Les DASRI - Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux : à déposer en pharmacie

USBSSC

SAISON 2025/2026



DÉMARRAGE EN TROMBE...

La saison 2025/2026 a redémarré le 24 août avec la coupe de France pour nos séniors, le 20 septembre nos équipes de foot à 11 ont joué le 1^{er} match en coupe du district pendant que les U10 à U13 démarraient leur championnat.

Nos effectifs continuent d'augmenter et nous devrions atteindre le record de licenciés du club avec près de 370 licences.

Ce début de saison amène son lot de nouveautés :



- Une nouvelle identité visuelle avec un nouveau logo et un nouvel équipementier

- L'USBSSC se mobilise tout le mois d'octobre pour OCTOBRE ROSE



- Création de « l'écho de l'USBSSC » un journal interne qui informe nos licenciés de la vie du club.



- Mise en place d'un atelier aide aux devoirs : tous les mercredis à partir du 5 novembre pour les licenciés U10 à U13



- Les photos individuelles et d'équipes sont en cours de réalisation et seront disponibles début décembre
- Le traditionnel goûter de Noël a eu lieu le mercredi 17 décembre
- Le tournoi du club aura lieu encore une fois sur 2 week-end début juin

D'autres manifestations sont en projet et nous communiquerons dès que possible

AREZZO

AREZZO - LA MUSIQUE AUTREMENT

Le spectacle de fin d'année s'est déroulé dans le patio du complexe associatif. **Les élèves ont réalisé de jolies prestations !**



La 9^{ème} édition du Festival AREZZO a été une réussite !
Un public nombreux au rendez vous et de belles découvertes artistiques



GRAINES D'AVENIR

2025 RICHE EN ANIMATIONS

L'année 2025 a été riche en animations diverses sur la commune de Saint-Sauveur. Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous avons proposé des ateliers de fabrication zéro déchets, pour un quotidien plus durable et respectueux de l'environnement.

Ateliers DIY de Noël, fabrication de marmites norvégiennes, chasse au trésor pour Pâques, animations sur le marché autour du compostage et de la réduction des déchets verts et participation à plusieurs manifestations sur la commune. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises à l'école Charles Mouly ou nous avons collaboré avec l'équipe pédagogique à la réalisation du jardin de l'école. En classe, les élèves ont pu faire connaissance avec le sol et les nombreux habitants qui le font vivre.

Cette année 2025 est également marquée par une avancée importante du projet de jardin partagé. Pour rappel la municipalité de Saint-Sauveur met à disposition de l'association un terrain derrière les ateliers municipaux pour faire un jardin partagé. Une clôture et des puits ont été mis en place par la mairie. Les adhérents jardiniers de l'association ont trouvé un nom : « Le jardin d'Orzalis ». Ils nous tardent de faire l'inauguration avec le plus grand nombre. Dès à présent vous pouvez réserver votre parcelle d'une superficie de 12 m² à 100 m² afin de participer à la préparation du jardin et pouvoir commencer à travailler dessus.

Pour tous renseignements veuillez nous contacter par mail : grainesdavenir.stsauveur@gmail.com par téléphone Vanessa : 06.59.49.78.37.

Le Jardin partagé reste notre projet principal sur la commune de Saint Sauveur mais nous allons poursuivre nos animations sur la commune : n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux « grainesdavenir31 » sur Facebook et Instagram.

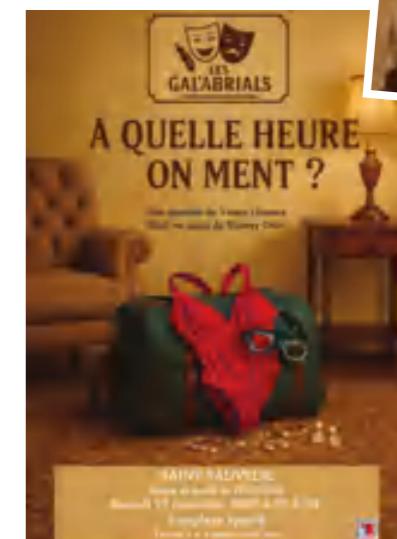
Lors de notre assemblée générale du 5 octobre le bureau de l'association s'est étoffé avec l'arrivée de Cathy.

Une équipe soudée et enthousiaste qui vous souhaite une très bonne année 2026



GAL'ABRIALS

LES GAL'ABRIALS FONT SALLE COMBLE À SAINT-SAUVEUR



C'est devant une salle comble, à Saint-Sauveur, que la troupe des Gal'Abrials est remontée sur les planches, un an après sa dernière représentation. Durant près d'une heure quarante-cinq, les sept comédiens ont présenté leur toute nouvelle pièce : **A quelle heure on ment ?**, offrant au public une succession de déboires et de péripéties savoureuses.

Entre fous rires, surprises et participation du public, la soirée a été rythmée par une ambiance chaleureuse et enthousiaste. La générosité du nombreux public présent a permis de reverser l'intégralité de la recette au profit du Téléthon, donnant à l'événement une dimension solidaire particulièrement appréciée.

Les amateurs de théâtre pourront retrouver les Gal'Abrials lors de leur prochain rendez-vous, le 17 janvier, à Fonbeauzard.

TENNIS CLUB

REJOIGNEZ-NOUS : SPORT, SANTÉ ET CONVIVIALITÉ TOUTE L'ANNÉE

La rentrée s'est très bien déroulée : l'école de tennis a repris avec enthousiasme sous la conduite de nos deux professeurs diplômés d'Etat, Marie et Baptiste, soutenus par Nathan, notre nouvel apprenti. Ensemble, ils forment une équipe pédagogique engagée, chaleureuse et attentive, qui accompagne chaque joueur, du tout-petit au senior.

Chiffres et résultats encourageants

Pour la 4^e année consécutive, le club rassemble environ 200 adhérents, reflet d'une offre attractive et d'une ambiance familiale. La 2^e édition du Tournoi de Noël a été un beau succès humain et sportif. Nos campagnes par équipes sont très encourageantes : deux équipes sont encore en 1/4 de finale au moment de la rédaction, des résultats de bon augure pour les championnats régionaux qui se dérouleront de mars à mai-juin.

Tournois et calendrier

Le TC2S proposera, en plus du tournoi interne, plusieurs tournois ouverts aux extérieurs (jeunes et adultes : opens, TMC, Galaxie). Les dates seront communiquées prochainement : elles sont actuellement en cours d'homologation et seront visibles dès leur validation sur l'application FFT et via nos canaux habituels.

Stages enfants et adultes

- Stages enfants** : formule à la carte par demi-journée, possibilité d'accueillir les enfants toute la journée. Les stages sont ouverts aux non-licenciés pour favoriser la découverte du tennis.
- Calendrier stages** : stage d'hiver (seconde semaine des vacances de février), stages pendant les vacances de Pâques et grandes vacances.
- Stages adultes** : en cours de réflexion, pour proposer des sessions dédiées aux joueurs adultes souhaitant se perfectionner.

Tennis Santé et actions durables

Le TC2S a obtenu le label Tennis Santé FFT et Baptiste est diplômé sur cette thématique. L'activité Tennis Santé est proposée toute l'année, en partenariat avec le Club Ambiance, pour favoriser mobilité, bien-être et lien social chez les seniors. Le club entend développer encore ce volet pour toucher davantage d'adhérents.

Développement, partenariats et identité visuelle

Les cours ont repris également dans le cadre des cours d'EPS de l'école Saint Guillaume, renforçant notre action auprès des familles. Nathan, formé en marketing et événementiel sportif, accompagne le bureau sur le dossier partenariats/sponsoring et la mise en place d'une tenue officielle pour les équipes, afin de professionnaliser la communication du club et sécuriser des dotations pour nos événements.

Pratique et contacts

Inscriptions, stages et informations : sur l'application TENUP de la F.F.T. ou par mail : tcsaintsauveur@fft.fr.

Suivez nos actualités sur les panneaux du club et les réseaux pour toutes les dates et modalités d'inscription.

Le Bureau et l'équipe pédagogique vous remercient pour votre confiance et vous souhaitent une excellente année sportive 2026.



Découvrez nos Tarifs



Inscrivez-vous

APECHM

LE CARNAVAL DU 21 MARS SE PRÉPARE : APPEL À PARTICIPATION !

Le traditionnel carnaval de notre commune aura lieu le 21 mars prochain sur le thème des animaux et de la protection et les préparatifs battent déjà leur plein.

Cette année encore, le défilé promet d'être haut en couleurs, mais l'organisation recherche activement des chars pour accompagner les enfants dans la parade.



contact : pe.charlesmouly@gmail.com

Toutes les idées sont les bienvenues ! Bicyclettes, brouettes, petites remorques ou tout autre support pouvant être décoré feront parfaitement l'affaire. L'objectif est de créer un cortège festif et original, à l'image de l'enthousiasme des habitants.

Les personnes intéressées, disposant d'un support ou souhaitant participer à la décoration, sont invitées à se rapprocher des parents d'élèves de l'école. Ils centralisent les propositions et coordonnent les préparatifs.



**Un grand merci d'avance pour votre aide et votre créativité.
Ensemble, faisons du carnaval 2026 un moment inoubliable pour les enfants comme pour les familles !**

SAINT-SAUVEUR LANCE LES PRÉPARATIFS DU CARNAVAL

Le vendredi 12 décembre à 20h30, une réunion s'est tenue à Saint-Sauveur en présence d'élus, d'employés municipaux et des représentants des associations locales.

Cette rencontre avait pour objectif la remise des dossiers annuels, mais également d'aborder la préparation du carnaval, événement fédérateur de la commune. Les échanges ont été riches et constructifs, chacun apportant ses idées afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation attendue par les habitants.

La réunion s'est achevée dans une atmosphère conviviale autour d'un buffet, favorisant les échanges informels et renforçant les liens entre les acteurs de la vie associative et municipale.



INTRAMUROS



INTRAMUROS



IntraMuros

L'APPLICATION MOBILE POUR RESTER CONNECTÉ À SAINT-SAUVEUR

La commune de Saint-Sauveur a adopté un nouvel outil de communication afin d'informer et d'alerter ses habitants. Il s'agit de l'application mobile **IntraMuros**.

Disponible sur les smartphones, l'**application est gratuite et se télécharge depuis l'App Store ou Google Play**. Aucune donnée n'est collectée, la navigation est simplifiée. L'application facilite la vision d'ensemble des événements et des services proposés sur la commune et les alentours.

Elle permet **d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale**.

Pour la commune de Saint-Sauveur, IntraMuros est un moyen efficace pour renforcer le lien avec ses habitants. Facile d'utilisation, l'application propose une interface simple et intuitive.

Les administrés reçoivent des alertes directement sur leur smartphone et accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques. D'autres services sont disponibles tels que l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques ou encore les commerces.

**POUR GAGNER DU TEMPS,
VOUS
POUVEZ AUSSI
SCANNER LE QR CODE !**



Saint-Sauveur met à l'honneur ses sportifs



Arnaud Thomas au terme de la mythique Diagonale des Fous

L'exploit mérite d'être salué. En octobre dernier, Arnaud Thomas, habitant de Saint-Sauveur, a relevé l'un des défis les plus redoutés du monde du trail : la Diagonale des Fous, épreuve reine du Grand Raid de La Réunion. Avec plus de 180 km à parcourir et près de 10 000 mètres de dénivelé positif, cette course figure parmi les plus exigeantes de la planète, mêlant terrains techniques, conditions météo changeantes et gestion de l'effort sur plusieurs dizaines d'heures.

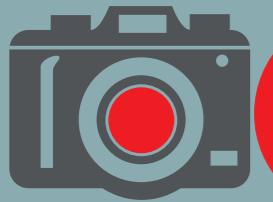
Arnaud Thomas a pourtant mené cette aventure avec détermination, porté par une préparation rigoureuse et un mental à toute épreuve. Mais au-delà de la performance sportive, c'est aussi une histoire familiale qui s'est écrite.

Accompagné tout au long du raid, il a vécu un moment chargé d'émotion à l'arrivée : sa fille Lauryne a pu franchir la ligne à ses côtés, symbole fort d'un soutien sans faille et d'une aventure partagée.

Pour ses proches, la fierté est immense. Pour la commune de Saint-Sauveur, c'est l'occasion de mettre en lumière un de ses habitants qui a su repousser ses limites et montrer que la passion, la rigueur et la ténacité peuvent mener au bout des plus grands défis.

Arnaud Thomas rejoint désormais la grande famille de ceux qui ont inscrit leur nom au palmarès de la Diagonale des Fous, une course où chaque finisher est déjà un héros.





RETOUR EN IMAGES



FORUM
DES ASSOCIATIONS



LE REPAS
DES AÎNÉS



DÉCORATIONS DE NOËL



TOTEM
COMPLEXE SPORTIF
PIERRE PLANTADE



Hommage



MERCI

Gisèle Amouroux

“ Je suis dans le vent d'Occitan qui souffle,
Je suis dans le son des cloches à la volée.
Je suis dans tous vos sourires et vos rires en famille,
Je suis dans la chaleur de vos coeurs et vos prières.
Je suis dans le silence de l'aube,
Je suis dans l'élan des hirondelles qui s'élancent en vol dans le ciel Occitan.
Je suis dans chaque rayon de soleil.
Je suis dans chaque bouton de rose,
Je suis dans les figues de fin d'été.
Je suis dans les crêpes de la Chandeleur,
Je suis dans chaque chose belle et simple.
Ne reste pas debout près de ma tombe à pleurer,
Je n'y suis pas. Je ne meurs pas. ”

Tel est le dernier message laissé par notre doyenne, Mme Amouroux Gisèle que chacun de nous aimait à appeler Manou, avec affection et respect.

Longtemps, membre assidu, éclairé, empathique de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elle a été aussi Présidente du Club Ambiance. Elle l'a animé avec dynamisme et enthousiasme comme elle a géré sa propre vie.

Elle nous laisse le souvenir d'une « Mamie pour tous » presque centenaire mais résolument moderne, rayonnante, lumineuse.

Témoin vivant d'un passé où le « Patois » occitan, savoureux et imagé, était sa langue, elle avait été interviewée par une journaliste de FR3 lors de l'Hommage rendu par la municipalité à M. Charles Mouly, félibre et auteur des très célèbres Catinou et Jacouti entre autres.

Un œil vif et malicieux, des répliques en « Patois » savoureuses, de l'humour et de la gaieté jamais dissimulés, Manou était et restera irrésistiblement vivante.

Adissiatz

Agenda

24 JANV.	CÉRÉMONIE DES VŒUX Organisée par la Municipalité
21 FEVR.	INAUGURATION DES JARDINS PARTAGÉS Organisée par Graines d'Avenir
21 MARS	CARNAVAL Organisé par l'APECHM et les associations communales
14 MAI	VIDE-GRENIERS Organisé par le Club Ambiance
29 MAI au 17 JUIN	VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DES PEINTRES D'ORZALIS Organisé par Erato Exposition ouverte au public jusqu'au 17 juin
06 JUIN	BODEGA Organisée par le Comité des Fêtes
06 07 JUIN	TOURNOIS DE FOOT CAT. U10 / U11 / U13 Organisés par USBSSC
13 14 JUIN	TOURNOIS DE FOOT CAT. U6 / U7 / U8 U9 / U12 Organisés par USBSSC
14 JUIN	GALA Organisé par St-Sauveur Danse, l'Atelier Chorégraphique
28 JUIN	FÊTE DE FIN D'ANNÉE Organisée par AREZZO Musique
24 25 26 JUIL.	FÊTE LOCALE Organisée par le Comité des Fêtes

Etat civil



- 19/07/2025 TOUJAC Eric / BEAUME Christina
16/08/2025 DROUILHET Luc / MARCEILLAC Elodie
23/08/2025 ESPER Adrien / MILDER Aurélie
23/08/2025 HELISSEY Mickaël / QUEVILLY Alycia



- 16/02/2025 THOMAS Kayden, Anthony
31/05/2025 PUECH Lenna, Lune
15/06/2025 PELISSIER DELMAS Soan, Arnaud, Luis
20/06/2025 BOUREL Leyden, David, Loïc
05/08/2025 COTINET GIBEAUX Félix, Léon
06/08/2025 GONTIÉ Jaimie, Giulia, Lana
03/09/2025 GOMEZ Gabrielle, Lucie, Inès
01/10/2025 DUMU Hakan, Perparim
07/10/2025 FERRI Ezio
11/10/2025 AUDOUARD Elio
25/10/2025 FAJARDO Imrân, Gino, Hamid
25/10/2025 MAYLIN Lara, Giulia
10/11/2025 MENTRÉ Margot, Danielle
14/11/2025 ESCHEIKH BENCHEIKH Line
27/11/2025 BORG Mya, Pauline
01/12/2025 RABASA Jules, Angélo

Seuls sont mentionnés les avis qui ont reçu l'autorisation des familles.

Si vous souhaitez faire paraître votre événement (mariage, naissance, décès) dans le prochain bulletin municipal, nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie.



- 17/08/2025 COURBIN ép. BARTHE Monique
01/09/2025 PIGOT ép. AMOUROUX Pierrette
27/09/2025 MARTINEZ René
09/10/2025 MOUYSET Gilbert
22/10/2025 NOUXET Gérard
31/10/2025 SARAMON ép. CROS Hélène
08/11/2025 JOUGLAR William
01/12/2025 CAPDÉRAN ép. BLAY-GIMENO Danielle



Vous cherchez un métier concret et utile ?

JOURNÉES PORTES OUVERTES

JP
**24-25 JANV.
21 MARS**

**35
MÉTIERS**

BÂTIMENT

AMÉNAGEMENT

INDUSTRIE

GASTRONOMIE...



**Centre de formation
du CAP au master**

f in @ # ⌂
www.compagnons-du-devoir.com



Parmentier de légumes

Ingédients :

- 1,5 kg de pommes de terre
- 300 g de crème
- 2 kg de légumes cuits
- 40 g de chapelure de pain
- 150g de fromage rapé
- Sel et poivre

Préparation :

Préchauffer votre four à 180°C.

Dans une casserole, cuire les pommes de terre. Ensuite les éplucher et les réduire en purée.

Ajouter la crème et assaisonner.

Dans un grand plat de cuisson, déposer les légumes cuits en couches et ajouter la purée de pommes de terre au dessus. Lisser la surface, y déposer une fine couche de chapelure et saupoudrer de fromage.

Enfourner 15 min.



Clafoutis au chocolat et poires

Ingédients :

- 3 poires
- 60 gr de farine
- 20 gr de maïzena
- 3 C à c de sucre
- 3 C à c de poudre de cacao
- 2 œufs
- 300 gr de lait ou jus végétal

Préparation :

Préchauffer votre four à 200°C.

Dans un saladier, mélanger la farine, la maïzena, le sucre et le cacao.

Ajouter les œufs et le lait au mélange précédent.

Découper les poires en fines lamelles et les ajouter à la préparation.

Verser le mélange dans un moule et enfourner environ 30 minutes.

A table

Recettes proposées par Cocagne Alimen'terre lors de la journée « Faites des fourchettes solidaires »



PHILIPPE PETIT
MAIRE DE SAINT-SAUVEUR
& LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS CONVIENT

**20
26**

A LA
CÉREMONIE DES
VOEUX
DU MAIRE

Le samedi
24
Janvier
11h00
salle omnisport
du complexe sportif
Pierre Plantade



Allée d'Orzalis - Tél. 05 34 27 31 68 - accueil@ville-saint-sauveur.fr - www.ville-saint-sauveur.fr